



CYCLE D'ORIENTATION DE LA VEVEYSE

Chemin des Crêts 9
1618 Châtel-St-Denis

021 948 81 21
secretariat@cov.ch
www.cov.ch

10 novembre 2020

Mesures particulières prises au restaurant scolaire

Afin de répondre aux nouvelles mesures sanitaires en vigueur, deux mesures seront prises dès demain mercredi au restaurant scolaire :

Premièrement, lors des deux temps d'attente (passage au contrôle des présences et au service), tous les élèves devront respecter une distance d' 1 mètre entre leurs camarades en se positionnant selon le marquage au sol.

Deuxièmement, toutes les tables (distantes de 1,5 mètre) sont désormais uniquement prévues pour 4 élèves ou 3 enseignants. Pour les enseignants qui viennent manger, il faudra en plus compléter le document de traçabilité présent sur les tables de la galerie. Le surveillant du passage repas continue de manger parmi les élèves en respectant les distances et sans avoir besoin d'inscrire son nom sur un document.

Il est encore à relever que le personnel du restaurant distribuera les services et les plats, sans que plusieurs élèves puissent y toucher.

Nous sommes conscients que ces aménagements risquent d'engendrer un temps d'attente plus long. Nous ferons tout notre possible pour éviter cela.

Nous comptons sur la compréhension de chacun et sur le respect de l'ensemble de ces mesures sanitaires qui sont mises en place pour protéger chacun.

La direction